

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDs-QM



Mai 2011

L'ADDs-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes on y'a droit !



Parce qu'on a le
droit de se
nourrir

de se loger



d'EXISTER !!!!

Sommaire

Réflexion suite au 5 à 7 sur la solidarité par Lorraine Côté 30e anniversaire du REPAC par Lorraine Côté	P.2
Les cibles de revenu par Roxane Blanchet	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Sensibilisation à la conscientisation par Roxane Blanchet et Richard Doyon	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
La corruption: et quoi encore ? par Joseph Dansereau	P.7
Calendrier	P.8



ADDs-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



RÉFLEXION SUITE AU 5 À 7 SUR LA SOLIDARITÉ

Par Lorraine Côté

En tant que militante au Comité accueil, recrutement et communication de l'ADDS-QM, j'ai participé à l'organisation d'un 5 à 7 ayant pour thème : la solidarité.... un bien commun. Cette soirée a eu lieu le 19 avril et près d'une vingtaine de personnes étaient présentes et ont donné leurs opinions à la discussion. Dans la journée, avec les autres membres du comité, nous avons préparé un lunch copieux.

Suite à cette soirée, j'ai continué à réfléchir, seule chez moi au thème de la solidarité. J'aimerais vous faire part de mes réflexions. Je trouve qu'actuellement, les gouvernements (provincial et fédéral) sont plus solidaires avec les riches qu'avec nous les plus démunis. Lorsque les personnes riches parlent on les écoute plus que nous les plus pauvres. Nous devons être solidaires entre nous afin de nous faire respecter et entendre. Seule la solidarité nous permettra d'améliorer notre situation. Par exemple, en faisant des manifestations comme nous allons le faire le 4 mai 2011 avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Le départ est prévu à 14h face au Manège militaire (805 avenue Wilfrid Laurier est). Bienvenue à tous et à toutes !



30E ANNIVERSAIRE DU REPAC

Par Lorraine Côté

Je faisais partie du comité animation de la soirée. J'ai bien aimé mon expérience. Nous avons présenté l'histoire du REPAC sous forme de sketch. Le sketch était bien composé. Les gens qui ont participé à cette animation étaient hors pair. On a eu du fun !!!



LES CIBLES DE REVENU Par Roxane Blanchet

La nouvelle Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Julie Boulet, brille ces temps-ci par son inaction et son entêtement à vouloir garder les personnes en situation de pauvreté dans des conditions de vie précaires. Madame Boulet maintient donc le cap avec autant d'intransigeance que l'avait fait son prédécesseur, monsieur Sam Hamad.

Un bon exemple de ce régime du maintien de la pauvreté est le refus de madame Boulet d'établir des cibles à atteindre afin d'améliorer le revenu des personnes assistées sociales. Comme le dit le Collectif pour un Québec sans pauvreté, « malgré ce qu'il prétend, le premier plan d'action gouvernemental ne comportait aucune cible d'amélioration du revenu. » Ce qui veut dire, en termes clairs, que le gouvernement refuse d'indexer l'aide sociale au niveau de la mesure du panier de consommation (MPC). Pourtant, la loi oblige le gouvernement à fixer des cibles à atteindre afin d'améliorer le sort des personnes en situation de pauvreté.

Qu'est-ce que madame Boulet attend pour agir? Pour l'instant, elle condamne plus de 400 000 Québécoises et Québécois à rester dans la pauvreté. Autant les personnes sans contraintes à l'emploi que celles avec contraintes sévères sont sous le seuil de la pauvreté. Pourtant, nous ne demandons pas la lune! Nous demandons seulement que la Ministre ouvre les yeux et permettent enfin aux personnes assistées sociales d'avoir un revenu leur permettant de préserver leur santé et leur dignité.

L'aide sociale est une mesure que nous nous sommes donnée collectivement afin de pallier à la pauvreté. La Ministre aurait-elle oublié que l'aide sociale est un droit? Que cette aide est légitime, que tout le monde y a accès et quelle doit permettre aux personnes de se sortir de la pauvreté?

Dans le cadre de la 38^e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, martelons notre message à Julie Boulet et à son gouvernement.



***L'aide sociale c'est pas un choix!
Citoyens, citoyennes on y'a droit!***



Traitement administratif de l'attribution initiale

Que pensez d'un ministère où sa vocation est d'aider les plus mal pris économiquement de notre société, où ses employéEs font tout ce qui est possible pour pénaliser au mépris du droit élémentaire?

J'exagère vous dite! Comme j'écrivais le mois passé, "le ministre prête assistance à toute personne qui le requiert ... il doit notamment l'aider dans la formulation d'une demande d'aide financière."¹

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



C'est dans la même foulée que le droit à l'aide sociale est promu d'un bord et que d'un autre coté on développe des pratiques organisationnelles comme le traitement administratif d'attribution initiale connu sur l'abréviation **TAAI** ayant comme effet de diminuer le taux d'acceptation initial.

Avant, lorsqu'un citoyen faisait une demande d'aide sociale, il rencontrait un agent qui pouvait vérifier si la demande était complète, sinon il pouvait l'aider à avoir les différents documents manquants.

Maintenant, avec la consigne de rencontrer le moins possible les personnes assistées sociales, le citoyen envoie sa demande par la poste ou la laisse à la réception du centre local d'emploi (CLE) le plus près de chez lui, ensuite cette demande est envoyé au CLE qui traite les demandes initiales de sa région.

C'est très rare que les demandes sont complètes avec un tel manque d'aide de la part de leur agent, qui soit dit en passant ne connaît pas l'individu auquel il traite la demande.

Souvent une demande d'aide sociale est refusé parce qu'il manque un papier jugé nécessaire non fourni dans un laps de temps très court pour établir la prestation, mais l'est-il vraiment nécessaire? Dans notre pratique, nous voyons assez souvent des cas où l'aide est refusée sans motif valable et qui va à l'encontre des directives du ministère lui-même.

Voici quelques données de janvier 2011 pour trois régions :

CLES de la Montérégie	Taux de refus : 35% à 40%
CLES Abitibi et Témiscamingue	Taux de refus : 30% à 64%
CLES région de Montréal	Taux de refus : 47.24%

Imaginez quand les visioguichets seront complètement implantés.

¹ Article 29 de la loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Mai

Ghislaine Auclair
Reine Bégin
Micheline Bélisle
Jacinthe Blais
Jean-Marie Dubois
Jean Duval
Alain Fortin
Claude Garneau
Lucie Gignac



Jean-Jacques Laliberté
Claude Lefebvre
Louisette Lessard
Marcel Lessard
Steven Ouellet
Annie Pouliot
Benoît Woo
Xinia Zamora-Hidalgo



SENSIBILISATION À LA CONSCIENTISATION

Par Roxane Blanchet et Richard Doyon



Les 18, 19 et 20 mars derniers se tenait la session de sensibilisation à la conscientisation du Collectif Québécois de conscientisation (CQC). Quatre membres de l'ADDS ont participé à cette formation, soient Ginette Gratton, Roxane Blanchet, Loraine Côté et Richard Doyon. Roxane et Richard ont accepté de partager comment ils ont vécu cette fin de semaine haute en couleurs.

Roxane : *J'ai grandement apprécié mon expérience! J'ai particulièrement aimé le fait que le CQC ait réuni des personnes de classes sociales différentes. Cela montrait la diversité des opinions et des vécus. On a d'ailleurs pu constater ce que les classes pensaient les unes des autres. C'était très enrichissant. On a aussi fait un constat sur les ressemblances des classes, dans le but de créer une alliance. Ça nous donne des idées sur comment on peut aller chercher des alliés!*

Richard : *Au début de la formation, je me suis posé beaucoup de questions. Mais après, j'ai compris bien des choses. On a fait des ateliers en équipe et ça m'a permis de mieux comprendre. Chaque personne partageait son opinion. L'activité que j'ai préférée est la pyramide sociale. Chaque personne devait se placer dans la pyramide sociale et au fur et à mesure de la formation, on pouvait changer de place. C'était vraiment intéressant! Aussi, vers la fin, nous étions comme une famille. Lors de la dernière journée, tout le monde était joyeux. Les gens ne voulaient pas partir; on voulait rester ensemble. Ça m'a beaucoup touché.*



En théorie, les objectifs de la formation étaient les suivants :

- 1) Connaissance mutuelle de la classe populaire et de la petite bourgeoisie;
- 2) Réflexions sur nos conditions d'alliance;
- 3) Expérimentation des outils de conscientisation pour la poursuite des objectifs 1 et 2.

Cependant, dans les faits, nous avons atteint beaucoup plus que ces trois objectifs. Nous avons appris beaucoup sur le partage en groupe, sur la structure de notre société, mais surtout, sur nous-mêmes.

Pour Richard, la conscientisation c'est d'apprendre des choses dans le but de lutter pour atteindre l'égalité. Pour Roxane, la conscientisation c'est l'alliance des classes sociales dans le but de lutter et de comprendre ce pourquoi on lutte. La conscientisation a donc plusieurs visages. Il faut vivre la formation pour le comprendre! C'est une expérience enrichissante qui en vaut vraiment la peine.



NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Sortie de cabane à sucre

Le 7 avril dernier nous étions pas loin d'une vingtaine de personnes à aller se sucrer le bec à la cabane à sucre située dans la Beauce. Nous étions avec Rose du Nord et l'ADDS-RS. Belle journée !



30e anniversaire du REPAC

Nous sommes allés au Cabaret populaire fêter les 30 ans de vie du REPAC. Au menu: sketch sur l'histoire de notre regroupement, spectacle de musique, monologue comique et danse et bière !!!! Plusieurs militantEs de l'ADDS ont participé à l'organisation de cet événement.

Un 5 à 7 sur la solidarité.....un bien commun

Nous étions prêt d'une vingtaine de personnes à échanger sur notre vision de la solidarité tout en mangeant un menu concocté par le Comité accueil, recrutement et communication. Lire l'article de Lorraine à la page 2.



Formation sur la semaine de la dignité des personnes assistées sociales

Conjointement avec les femmes de Rose du Nord, nous avons donné une formation du FCPASQ sur le thème de la 38e semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Belle journée qui s'est terminée en atelier de création de chansons, slogans et de lettre aux lecteurs.



LA CORRUPTION: 2- ET QUOI ENCORE ?

Par Joseph Dansereau

La première question que nous abordions dans le premier article de cette série était : « Si la corruption existe, alors à quoi est-elle utile ? » Puis, nous amenions à son sujet, dans l'avant dernier paragraphe, un long paragraphe descriptif sur les nombreux synonymes antisociaux en guise de première réponse. En somme, la corruption rend possible l'exercice d'actes nuisibles aux autres; seuls les corrupteurE et leurs complices profitent des avantages. Oui, les complices, car autrement, sans eux, la corruption ne pourrait se faire. Il n'y a pas un dictateurE (1) qui a existé et qui existe encore sans sa « clique de p'tits amiEs » comme c'est le fait pour le corrupteurE. D'ailleurs, il n'y a pas eu dans l'histoire de l'humanité un seul dictateur non corrompu; il n'y a pas eu d'exception, ils ont tous été corrompus.

Il y a donc nécessairement collusion et complicité quand nous parlons de corruption. Que dit-on de ces autres phénomènes intimes à la corruption ?

La collusion est une entente secrète au préjudice d'un tiers et non au bénéfice de tous. La collusion ça peut être aussi une entente profonde, spontanée et souvent inexprimée entre les personnes, une entente tacite. Alors, la collusion sert que les intérêts des personnes impliquées, sert qu'à satisfaire leur nombril et en bout de ligne, sert à choyer leur cupidité.

La complicité, elle, est la participation par assistance intentionnelle à la faute, au délit ou au crime commis par un autre. Nous voyons bien comment toutes ces attitudes se tiennent liées entre elles et que si l'une d'elle existe c'est grâce au fait que les autres l'entourent, comme si ces attitudes étaient siamoises.

Dans un écrit fondateur du droit positif qui jeta les bases de la sociologie, « *De l'esprit des lois* », Montesquieu (2) a dit : Il y a deux genres de corruptions : l'un, lorsque le peuple n'observe pas les lois; l'autre, lorsqu'il est corrompu par les lois.

Même si nous sommes près de 300 ans plus tard après que cette phrase fut écrite, nous avons l'impression que rien n'a changé dans les mœurs. En apparence les monarques de l'époque ont pris une forme différente, ils sont aussi impersonnels mais cette fois ils sont insaisissables, on ne peut leur couper la tête. Nous les avons même élevés au rang de Dieu, le « Dieu Marché », la nouvelle monarchie. *Dans une monarchie bien réglée, les sujets sont comme des poissons dans un grand filet, ils se croient libres et pourtant ils sont pris.* C'est ainsi que nous sommes passés du statut de citoyenNE à celui de docile consommateur, pris dans le filet de « l'avoir », de la collusion et trop souvent par notre silence, complice de complicité.

Les politiques grecs ne reconnaissaient d'autre force que celle de la vertu. Ceux d'aujourd'hui ne vous parlent que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses et de luxe même. Montesquieu ne manquerait pas, de nos jours, d'ajouter à sa liste les paradis fiscaux (3), haut lieu de collusion et de complicité où règne le monarque « Profit ».

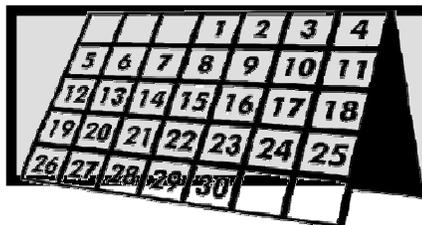
Se dispenser de regarder comment la chose sociale pourrait être tout autre parce que nous manquons d'exemples sociaux valables serait une voie sans issue. Une voie où chacun deviendrait l'ennemi de l'autre, une voie qui garantirait l'effritement du lien de confiance essentiel à une vie en société et précipiterait sa disparition. Nous glisserions vers une guerre réelle comme celles qui se déroulent maintenant dans plusieurs pays. Ce n'est pas juste une question qu'un petit nombre s'enrichit au détriment des autres, c'est la vie sociale qui est attaquée et s'effrite par la corruption.



1 DUCRET, Diane. *Femmes de dictateur*, Éditions Perrin, 2011

2 Charles de Secondat, baron de **Montesquieu** (1689-1755), écrivain, philosophe français et parlementaire. Publié en 1748, dans l'anonymat, cet œuvre de philosophie politique, *De l'esprit des lois*, a eu d'immenses retentissements et a été mis à l'index dès sa sortie. L'œuvre faisait l'éloge de la religion naturelle.

3 DENEULT, Alain. *Off Shore – Paradis fiscaux et souveraineté criminelle*. Montréal, Les Éditions Écosociété,



CALENDRIER

Mai 2011

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i> VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
2 11h30 L'École dans la rue 13 h Marche du 1er mai	3 13 h Atelier droit à l'aide sociale	4 12 h Journée nationale des personnes assistées sociales du Québec	5	6	7
Du 1er au 7 mai: Semaine nationale de la dignité des personnes assistées sociales du Québec !					
9 9h15 Comité organisateur	10 9 h Comité pré-jugé 13 h Atelier droit à l'aide sociale	11	12 9 h Comité femme	13	14
16 9h15 Coordination	17 9h30 Comité accueil, recrutement et communication	18	19 Congrès REPAC	20 Congrès REPAC	21
23 ADDS FERMÉ Journée des patriotes	24 10h à 14h15 Formation sur les actions dérangeantes 13 h Atelier droit à l'aide sociale	25	26	27	28
30	31				4 JUIL Saint-Sauveur en fleurs !!!!!

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.